

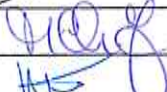

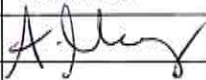




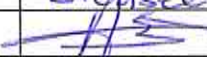
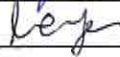
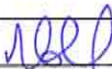


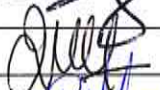
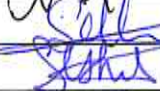


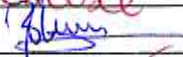

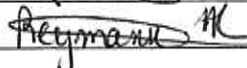



Conseil d'école du 26 juin 2017 à 18h

Présents :

M. Sohler	
Mme Ruhlmann	
Mme Jeunesse	
Mme Voisin	
Mme Rapp	Excusée
Mme Zobel	Excusée
Mme Mulley	
Mme Ruff	
M. Hauss	
Mme Barthelmebs	
Mme Seltz	
M. Dutt	
Mme Naegel	Excusée
Mme Denner	
Mme Barbey	
Mme Premaor	Excusée
M. Heideier	
Mme Meyer	
Mme Gutleben (EVS)	
Mme Sonmez (AVS)	Excusée
Mme Sohler-Spinner Marie	
Mme Cambecèdes Christine	Excusée
M. Klein Ludovic	
Mme Barth Evelyne	
Mme Moster-Combaluzier Sophie	
Mme Brunetti-Munier Anne	
Mme Sellner Muriel	
Mme Herth Sandrine	
Mme Franz-Dany Edith	
Mme Schuhler Estelle	Excusée
Mme Haag Claudia	Excusée
Mme Blum Sophie	
Mme Schmitt Claudia	Excusée
Mme Louis Véronique	
Mme Reymann Anne-Laure	
Mme Reibel Jehl Julie	

Mme Gachet (psy. scol.)	Excusée
Mme Charvet (inspectrice)	Excusée
Mme Niederberger Laure	
Mme Walspurger Michèle	

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu de la réunion du CE du 2^{ème} trimestre
2. Le mot de la municipalité
3. Rythme scolaire de la semaine
4. La sécurité à l'école : bilan des exercices, jeux dangereux et acte de violence
5. Travaux et équipements de l'école
6. Effectifs des élèves
7. Départs et arrivées dans l'équipe d'enseignants
8. Budget coopérative scolaire
9. Projets réalisés par les classes
10. Projet d'école
11. Organisation kermesse de fin d'année.

Ouverture du conseil par M. Heideier qui souhaite la bienvenue à tous.
Un(e) secrétaire de séance est demandé(e).

Mme Herth sera secrétaire de séance.

1. Approbation du compte rendu du CE du 2ème trimestre

Le compte rendu du C.E. du 20 mars 2017 rédigé par Mme Voisin a été envoyé :

- aux représentants des parents d'élèves
- publié sur le site web de l'école à l'attention de tous les parents.

Un mot a été distribué à tous les élèves informant leurs parents de la disponibilité du compte rendu sur le site ou sur papier à la demande.

M. Heideier appelle l'assemblée au vote d'approbation.

Résultat du vote : tout le monde approuve

2. Le mot de la municipalité

M. Heideier interroge le maire quant à l'avancement du projet de construction de la nouvelle école.

Mr le Maire nous rappelle que le lieu retenu et voté est celui de l'Alumnat, pour ce projet de construction de la nouvelle école.

L'objectif est de poser la première pierre avant fin 2018, sachant que tout est déjà planifié dès que les autorisations seront délivrées.

Il y a 55 architectes qui ont répondu à la candidature, parmi lesquels 3 ont été retenus et auront le droit de réaliser une esquisse pour choisir celui retenu pour la réalisation de la future école.

La réunion publique a donné les directives et a permis au conseil municipal d'avoir nos avis avant de voter.

3. Rythme scolaire de la semaine

Mr Le Maire explique que le texte sera voté le 30/06/17. Ce texte devrait prévoir une possibilité de déroger aux rythmes scolaires en place, sachant qu'il faut un consensus entre les conseils d'école et la Mairie. Il nous faut déjà attendre la parution du texte pour être certain du contenu.

Dans l'idéal, il faudrait également une synergie avec les collèges alentour, et entre les communes de la Communauté des Communes, même si ce n'est pas obligatoire.

La décision doit être rendue avant le 4 juillet.

L'association des maires de France conseille de ne pas prendre de décision hâtive, sachant qu'ils sont tous favorables à un retour des 4 jours.
Il faut savoir que dans tous les cas, c'est le directeur d'académie qui aura le dernier mot et non les maires.

Attention aux informations erronées : aucun maire n'a pour le moment pu prendre de décision, puisque le texte ne sera voté que le 30 Juin...

Un autre point important est le financement des NAP qui a été reconduit pour une nouvelle année, une dernière peut-être...

Les professeurs insistent sur le fait que les enfants sont fatigués dès le jeudi, et que si dans certains pays ils ont l'habitude d'aller à l'école tous les matins, les classes ne sont peut-être pas de 30 élèves...

Sans compter que certaines activités extra-scolaires ont du coup ont été placées en soirées au lieu du mercredi matin, ce qui les fatigue encore plus...

M. Heideier, après avoir entendu les différents points de vue, demande si le C.E. veut délibérer sur ce sujet.

Il propose le texte suivant :

« Le C.E. souhaite déroger aux décrets Peillon Hamon pour modifier les rythmes scolaires en vigueur, en repassant à une semaine de 4 jours avec des semaines égales à 24h00 soit 4 jours de 6 heures d'enseignement.

Les horaires seraient les suivants 8h-11h30 et 13h30-16h les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Vote : Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 1

4. La sécurité à l'école : bilan des exercices, jeux dangereux et actes de violence

Exercice incendie du 15 mai 2017 :

- Évacuation en 1'20 de tous les élèves
- RAS pour le déroulement de l'exercice

Exercice PPMS : confinement cas d'un nuage toxique type nucléaire du 14 juin 2017 :

- Tous les élèves ont été rassemblés dans les 2 zones de sécurité et la cellule de crise a été mise en place. Le contenu de la mallette PPMS et la fonctionnalité des divers éléments ont été vérifiés.
- RAS pour le déroulement de l'exercice

M. Heideier expose l'information remontée par les représentants des parents d'élèves. Certains parents ont des retours quant à des actes de violence physique/verbale ayant lieu dans la cour au moment des récréations ou devant l'école.... (jeu de la tomate, bagarres, insultes, jeu où les élèves, en ronde, s'amuseraient à en bousculer un, placé au centre...) Les enfants ont l'impression qu'il n'y a pas de sanctions prises à l'encontre des responsables...

M. Heideier apporte ses réponses.
Il faut tout d'abord distinguer 2 cas :

- A l'extérieur de l'école, les élèves restent sous la responsabilité des parents jusqu'au franchissement du portail. Bien évidemment, l'enseignant de surveillance au portail se comportera comme n'importe quel adulte bienveillant et intervient en cas de besoin si cela est nécessaire aux abords de l'école, donc même à l'extérieur. On constate cependant régulièrement des comportements d'élèves qui ignorent les recommandations ou les injonctions de l'enseignant en faisant tout simplement semblant de ne rien avoir entendu.
Si on a connaissance de tension qui risque de se concrétiser à l'extérieur on se saisit de la situation en amont.
- A l'intérieur de l'école, la responsabilité des enseignants est pleine et entière quant à la surveillance et la sécurité des élèves.
Concernant le jeu de la tomate en particulier, un discours de prévention a été tenu par chaque enseignant devant sa classe le jour même où j'ai été informé de cette pratique par les responsables du périscolaire.
Concernant les insultes, bousculades, etc..., malgré une surveillance active de 2 enseignants côté nord et 3 enseignants côté sud, il n'est pas possible de repérer le moindre incident. Seuls les jeux manifestement dangereux, les frictions entre élèves isolés sont facilement perceptibles.
En cas d'incident où l'élève responsable est clairement identifié, une sanction est systématique prise. Dans de nombreux cas, on n'a que la parole des 2 protagonistes et bien évidemment « c'est toujours l'autre qui a commencé ».

Afin de trouver une meilleure solution à la gestion de tous ces conflits, M. Heideier propose :

- Une remontée rapide des problèmes par les parents via le cahier de liaison (les enseignants conseillent de ne surtout pas régler le problème entre parents et de venir les voir ou de passer par le cahier de liaison)
- Un discours adressé aux élèves par les enseignants et les parents, réaffirmant leur droit à être à l'école en toute quiétude sans craindre qui que ce soit. Venir se plaindre chez les enseignants n'est pas signe de faiblesse ou de lâcheté. C'est un droit.
- Les enseignants rappelleront ce discours aux élèves de leur classe et le réitéreront dès le premier jour de rentrée en septembre et le rappelleront aussi souvent que nécessaire.

5. Travaux et équipements de l'école

Un 3^{ème} VPI a été installé en salle 8 et profitera à une classe bilingue.

3 nouveaux ordinateurs seront livrés très prochainement pour la salle informatique.

Renouvellement de tous les manuels de français soit 167 manuels papier ou numériques pour une somme de 2335 €

Mme Ruhlmann complète en disant que le projet de la nouvelle école étant lancé, il n'y aura plus de gros travaux sur celle actuelle... si ce n'est le matériel nécessaire.

6. Effectifs des élèves

Effectifs de début d'année : 208 élèves

Effectifs de fin d'année : 211 élèves

Effectifs prévisionnels pour entrée 2017 : 182

Répartis comme suit :

	MONO	BI	
CP	8	15	23
CE1	26	14	40
CE2	26	13	39
CM1	25	15	40
CM2	27	13	40
Total :	112	70	182

Avec ses effectifs nous sommes à la limite de la fermeture de classe. Quelques arrivées d'élèves sont encore annoncées mais pas effectif à ce jour.

La composition des classes et attribution des enseignants se fera lors de la réunion du conseil des maîtres lundi 3 juillet.

Certains parents ont adressé leurs doléances quant à la composition des classes pour la prochaine rentrée. M. Heideier comprend les attentes formulées, mais la composition des classes, les attributions des enseignants et des salles se fera toujours dans l'intérêt des élèves et avec les contraintes liées à la situation (organisation du personnel et espaces disponibles).

7. Départs et arrivées dans l'équipe d'enseignants

Départs d'enseignants : Mme Denner, Mme Seltz, M. Dutt.

Arrivées d'enseignants : Mme Meyer (100% ens. Alld), Mme Zipper (50% ens. Fra en bilingue)

Sera également nommée une professeur des écoles stagiaire à ½ poste.

Il reste à pourvoir : - ½ poste ens. Alld, - ½ poste ens. Fra en monolingue

8. Budget coopérative scolaire

En réponse à la question posée par M. Klein lors de la 2nde réunion du C.E., aucun ajustement de prix n'est possible pour la piscine à Villé.

Par ailleurs, les demandes de créneaux à la piscine de Sélestat sont restées sans réponse. (3 mails adressés au directeur de la piscine, dont 2 restés sans réponse)

Mr Klein demande alors pourquoi la Communauté des Communes de Sélestat ne prendrait pas en charge une partie de l'entrée à la piscine de Villé, puisque la piscine de la ComCom (Sélestat) n'est pas capable de tous nous accueillir ?

Mme Voisin prend la parole pour un bilan provisoire COOPERATIVE SCOLAIRE :

Au 03 mai 2017, il y a sur le compte de la coopérative scolaire la somme de 11 356,36€ C'est un bilan provisoire puisque les comptes pour l'année ne seront clos que le 31 août 2017.

Elle fera donc au 1er conseil d'école de l'année scolaire 2017 – 2018 un bilan définitif de l'année 2016-2017.

Beaucoup d'opérations sont encore en cours, et

- il reste des factures à payer (par exemple la piscine pour le 3ème trimestre)
- des sommes à encaisser (certaines participations des familles pour des sorties scolaires)
- des subventions à percevoir
- des chèques à encaisser
- toutes les transactions relatives à la kermesse

A cette somme doit aussi s'ajouter la subvention de la mairie pour l'année 2017 à savoir 15€ par élève soit la somme de 3120€

Achats importants pour cette année scolaire : du gros matériel de sport, à savoir des modules de gym et des tapis de sol pour pratiquer des sports d'opposition et de la gym. Nous les utiliserons dans un 1er temps à la maison des associations puis dans la salle de sport de la nouvelle école.

Nous avons dépensé 2550,30€ . Pour rappel l'association « les enfants de l'Aubach » a fait un don de 2000€ en début d'année pour l'achat de matériel de sport

Mme Voisin en profite pour demander à 2 parents de bien vouloir effectuer la révision des comptes pour cette année scolaire +1 enseignant ?

Il s'agira au mois de septembre, puisque les comptes sont clôturés le 31 août, de vérifier le classeur de compte et les fichiers excel des comptes.

Qui veut bien se porter volontaire ?

Mr Klein / Mme Moster-Combaluzier Sophie / Mme Jeunesse se portent volontaires.

9. Projets réalisés par les classes

Le prix Holderith a été décerné à notre école cette année. La cérémonie de remise du prix se déroulera jeudi 29 juin à 10h à la salle Haag.

Ce prix récompense chaque année une école ayant mis en place des projets valorisant l'enseignement de l'allemand.

Les différentes activités faites (ou à venir) sur ce 3^{ème} trimestre :

Pour les CP / CE :

- Avril :
 - o intervention d'un grand-père prof de Maths qui est venu expliquer des éléments mathématiques de manière ludique, puis en Juin sur le thème de la lune et ensuite sur les différentes formes de bulles de savons
 - o Visite de la seigneurie à Andlau
- Mai :
 - o rencontre sportive au stade de Scherwiller
 - o Visite de la ferme Lorber à Scherwiller
- Juin :
 - o Ecomusée - atelier poterie ou jeux d'autrefois suivant les classes
 - o Rencontre sportive

- Rencontre des futurs CP
- Section théâtrale
- Le 30 Juin : la kermesse
- Concours de dessins : 5 classes ont participé et les gagnants ont eu des gourdes
- Piscine
- Rencontres avec les correspondants en Allemagne
- Classe de découverte à Lahr qui a beaucoup plu
- Sortie à Kogenheim

Pour les CM :

- Sortie Canoë prévue jeudi 29 Juin (déjà reportée à cause du temps)
- Sortie au château du Hollandsbourg
- Cycle handball de fin mars à fin mai. 8 séances de 1h15
- Semaine canoë du 29 mai au 2 juin. Photos et vidéos des plus beaux moments seront distribuées via un DVD à chaque élève.
- Visite du collège de Châtenois pour les futurs 6^{ème} le jeudi 6 juillet.

Projet « Art à l'école » pour les CM1 / CM2 :

- réalisation d'une contre-publicité visible sur le site de l'école, afin de leur montrer les aspects positifs et négatifs des publicités et leur influence.
- Exposition d'Art à l'école à Sélestat au CFMI (en face du Koeberlé) : chaque classe a proposé une affiche et elles sont exposées encore à ce jour

10. Projet d'école

Pour rappel, le projet d'école actuel couvre une période de 3 ans. Il a été mis en place en 2015. Il a 3 objectifs principaux :

- Améliorer la communication en langue allemande (Nombreuses actions transversales entre classes bilingues et classes monolingues ont été mises en place. Le prix Holderith vient récompenser les efforts)
- Savoir identifier et exprimer ses émotions (grâce aux enseignements mis en place suite aux nouveaux programmes d'EMC)
- Améliorer les compétences des élèves en production d'écrits. Cet objectif sera précisément mis en avant pour la prochaine année scolaire

11. Organisation kermesse de fin d'année.

Lors de notre 2^{nde} réunion, le C.E. a approuvé l'organisation d'une kermesse en fin d'année.

Ont fait partie du comité d'organisation de la kermesse :

Mme Ruhlmann, Mme Herth, Mme Reymann, Mme Sellner, Mme Niederberger, Mme Voisin, Mme Barbey, Mme Jeunesse, M. Heideier. On ne peut que les féliciter pour leur efficacité redoutable.

Nous avons été ravis de voir qu'une soixantaine de parents se sont portés volontaires pour donner un coup de main aux différents stands.

Elle se déroulera donc le vendredi 30 juin de 18h à 22h au stade de foot de Scherwiller.

Les élèves pourront participer à divers ateliers de jeux pendant que les parents pourront savourer une saucisse et une bonne b.... boisson.

Un appel a été lancé aux parents pour la confection de gâteau qui seront en vente au stand pâtisseries.

Il y aura également un stand Gamadji et activité poney. Cette dernière sera proposée par les écuries de l'Ortenbourg pour la modique somme de 2 €.

Tous les élèves qui auront une carte de jeu remplie, seront récompensés par un bracelet brésilien confectionné par un autre élève de l'école. A la fin des jeux, 3 cartes d'élève seront tirées au sort pour des lots particuliers.

Avant de clore la 3^{ème} réunion, M. Heideier adresse ses remerciements à la mairie pour ses soutiens financiers et logistiques, l'efficacité et la serviabilité de tous ses intervenants, aux parents représentants des parents d'élèves, aux deux associations de parents d'élèves « les enfants de l'Aubach » et les « Stumbas de la Scherr » ainsi qu'aux parents volontaires qui ont œuvré tout au long de l'année pour le bien être des élèves de l'école.

La séance a été clôturée à 19H45

Le président :

A. HEIDEIER



La secrétaire :

S. Heideier
S. Heideier

Membres du conseil :

L. Vaisin



T. Jeunette



